

fectée, par la nouvelle de l'incorporation de Cracovie à l'Autriche. L'émotion a été telle que plusieurs notabilités du commerce et de l'industrie ont cru devoir faire une démarche officielle auprès de M. le baron de Rubec, président du conseil autrique. M. le baron de Rubec a répondu en se refusant sur la prétendue nécessité sous l'empire, de laquelle auraient agi les trois puissances.

## POLOGNE.

— Les nouvelles qui arrivent de Cracovie et de la Galicie ne sont rien moins que favorables à l'Autriche. La plupart des personnes de distinction, nobles et bourgeois, ont quitté Cracovie pour se rendre à Breslau. Le gouvernement autrichien fait de nombreuses promesses à la classe marchande. Ses agents s'épuisent à démontrer les avantages commerciaux que la ville retirera de son incorporation dans la monarchie autrichienne; mais ils font peu de prosélytes. L'attitude de toute la population est morne passive; les paysans redoutent le recrutement, et la noblesse le Spielberg. Le gouvernement provisoire continue à exercer ses fonctions et la commission d'enquête poursuit son œuvre ténébreuse.

L'odieux de l'envahissement n'a pas même été atténué par la proclamation d'une amnistie pour les malheureux prisonniers politiques qui gémissent entassés dans les cachots et les cloîtres convertis en maisons d'arrêt.

Dans la Gallicie la fermentation est toujours fort inquiétante. Cette province était inondée de troupes autrichiennes, et trois nouveaux régiments viennent cependant d'y être expédiés. On loge les soldats jusque dans les villages. Cette affluence de troupes augmente la disette, les paysans refusent le travail et se plaignent hautement du gouvernement qui les a poussés à l'insurrection et ne tient pas ses promesses. Le gouvernement autrichien accuse les dames polonaises des classes élevées d'être les principales instigatrices de l'esprit de mécontentement et de révolte, et il s'attend à voir éclater un nouveau mouvement.

En attendant, le bruit court que le jugement contre les accusés de la dernière insurrection en Gallicie est tout prêt. On dit qu'il applique dans la plupart des cas la peine de mort par strangulation! Il est vrai qu'on ajoute que l'empereur se laissera fléchir et commuera la peine.

## MEXIQUE.

— Le *Neptune* est reparti de Tampico, le 24 novembre, mais il a été assailli par un coup de vent du nord, et, en voulant rentrer, il s'est brisé sur la barre. L'équipage a été sauvé, mais le navire est complètement perdu.

Le *Steamer Sea* s'est également échoué sur un banc de vase.

— Les deux régiments qui ont évacué Tampico se sont révoltés en arrivant à San-Luis-de-Potosi et ont été licenciés; ils étaient hostiles à Santa-Anna. La discorde régnait à San-Luis; il y existe quatre factions différentes. L'armée forte de 16,000 hommes est dans la disette quatre parties la divisent, celui de Santa-Anna, celui d'Arista, celui d'Herrera et celui de Parédès.

La dernière élection à Mexico a été très-favorable à Herrera qui, on le croyait généralement à Tampico, serait réinstallé Président.

## A VENDRE.

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT, No. 3

LE

**CALENDRIER ECCLESIASTIQUE**

**ET CIVIL,**

POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Epoques Ecclesiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'*Ordo* ou l'*Ordre des rubriques*, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc., etc.

Le Calendrier Ecclesiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.

## ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Poésie Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur sera donné, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU &amp; LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

## PHARMACIE.

CORN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. DENIS.

MARCELLIN CÔTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan), où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

**DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES,**  
MÉDECINES PATENTÉES,  
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,  
ETC., ETC., ETC.

M. Côté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTERN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.  
Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine  
Montréal, 10 Juillet 1846.

## BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA  
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRON,

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.	Francis Hincks,
A. La Rocque, V. Prés.	H. Mulholland,
John E. Mills,	L. H. Holton,
Jacob DeWitt,	John Tully,
Joseph Bourret,	Damase Messon,
P. Beaubien,	Joseph Grenier,
L. T. Drummond,	Nelson Davis.
H. Judah.	

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.  
On peut obtenir copies des Règles et Réglements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal. No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

## FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'huile et sur le verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poscur de Tapiserie.

2 octobre 1846.—6in.

## AVIS AUX MM. DU CLERGÉ.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Église, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.  
JOSEPH ROY.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année cinq PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

## AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRINTEUR. ÉDITEUR  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.